



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E58318

VALABLE JUSQU'AU 17/12/2025

ÉDITÉ LE 23/10/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2004

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/07/2004
200 000

Raison sociale : CHEVALIER MACONNERIE-COUVERTURE

14 LES PORTES DE BOURGOGNE
21320 CREANCEY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIJON 477619191 477619191

Siret : 477 619 191 00026

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 4028647

Assurance Responsabilité Travaux :

ABEILLE IARD & SANTE 78980135

Assurance Responsabilité Civile :

ABEILLE IARD & SANTE 78980135

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2024

Téléphone : 03 80 90 86 74

Portable : 06 81 88 88 70

Site Internet : www.chevalier-sarl.fr

E-mail : contact@chevalier-sarl.fr

Responsabilité légale :

CHEVALIER FABRICE GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	01/12/2023
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	01/12/2023
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	01/12/2023
6262	Chapes fluides Mention RGE	01/12/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE DIJON
BATIMENT LE MAJOR
170 AVENUE JEAN JAURES
21000 DIJON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.